

Intervention en fonds propres - Digital Opportunities

SEVENTURE

Présentation du dispositif

Digital Opportunities est un fonds d'investissement qui peut intervenir par apport en fonds propres.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Digital Opportunities intervient dans les entreprises des secteurs d'activités suivants :

- les logiciels et solutions SaaS,
- les services innovants,
- et tout particulièrement les fintech / assurtech.

Cette intervention se fait dans des sociétés de capitaux (SA ou SAS). Si l'entreprise n'est pas sous une de ces 2 formes juridiques, elle devra en adopter une.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les interventions de Digital Opportunities concernent des opérations de développement ou croissance externe.

Digital Opportunities intervient en capital-risque et capital-développement.

L'intervention de Digital Opportunities peut se faire selon plusieurs modalités (souscriptions d'actions, obligations convertibles, actions ou obligations à bons de souscriptions d'actions, etc.).

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant d'intervention de Digital Opportunities varie selon le type de projet de développement de l'entreprise.

Digital Opportunities intervient de façon minoritaire, mais participe à la gouvernance de l'entreprise et demande à siéger au conseil d'administration.

Pour quelle durée ?

Un pacte d'associés détermine, dès la souscription, les conditions de sortie du fonds. La date de désengagement est fixée d'un commun accord entre le fonds d'investissement et l'entreprise.

Organisme

SEVENTURE

- 5-7, rue de Monttessuy
75340 PARIS cedex 07
Téléphone : 01 58 19 22 70
Télécopie : 01 58 19 22 80
E-mail : contact@seventure.fr
Web : www.seventure.fr